

L'Afrique est-elle une frontière de l'Europe ?

Cet intitulé renvoie à une table-ronde qui s'est tenue à l'automne dernier (en 1998) dans le cadre du festival de géographie de St Dié-des-Vosges.

La question posée tournait autour de l'avenir des relations entre une Europe en voie d'élargissement à l'Est et un continent africain dont le sort préoccupe de manière très inégale les pays de l'actuelle Europe des 15. S'interroger sur les futures relations eurafricaines, c'est aussi porter diagnostic sur le rôle de la France en la matière par rapport à ses partenaires européens.

Je voudrais, dans un premier temps, analyser sur la dernière décennie, et d'un point de vue géopolitique, les conditions de sortie de la guerre froide et de la post-colonie. J'exposerai ensuite les prodromes d'une banalisation de l'Afrique sub-saharienne dans le champ de la coopération internationale, l'alignement idéologique et politique des pays européens sur la "pensée unique" en matière de développement et la fin annoncée de la notion même d'aide publique au développement. J'esquisserai enfin quelques pistes pour parvenir à la construction d'un authentique espace eurafricain et je me demanderai quel rôle la France peut jouer à cette fin.

1. Sortir des enjeux de la post-colonie et de la guerre froide

La chute du mur de Berlin eut en Afrique un certain nombre de conséquences tant sur le plan politique que sur le plan économique. Nombreux furent les dirigeants africains passés maîtres dans l'art du jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest. Les puissances occidentales perpétuèrent alors leur domination post-coloniale au nom de la défense du "monde libre". La France cultiva à l'excès cette "logique impériale" dans le souci de s'assurer un "paquet de voix" à l'ONU; l'Afrique était décidément le dernier continent où nous pouvions prétendre à une forme de leadership¹.

Sans que soit pour l'instant remis en cause le partage opéré - toujours à Berlin - à la fin du XIX^e siècle, le continent africain va connaître, au cours des années 90, un certain nombre de transformations et d'événements d'inégale portée mais concourant tous à l'aggravation de la pauvreté et des inégalités et à la déstabilisation politique. L'afropessimisme puisait ses arguments dans ces évolutions brutales, certains les mettant au contraire au crédit d'une capacité interne de transformation.

Résumons brièvement les faits marquants de cette décennie 90 :

- le passage obligé du développement à l'ajustement et l'entrée dans la globalisation. Les Africains sont priés de se soumettre aux règles de l'OMC. Un des avatars de ce passage sera la dévaluation du franc CFA mais, plus fondamentalement, le modèle ultra-libéral - dont le véhicule opérationnel est la Banque mondiale - s'attache, avec un succès il est vrai inégal, à marginaliser l'Etat réduit à ses fonctions régaliennes et à la gestion de la dette.

- l'injonction démocratique, fonctionnant comme nouvelle conditionnalité de l'aide internationale, ne débouchera, dans le meilleur des cas, que sur des "dictatures décompressées". Les États néo-patrimoniaux opposent une vigoureuse résistance passive à l'injonction démocratique et aux réformes de décentralisation imposées de l'extérieur. Ces stratégies de résistance ont d'autant plus de chance de succès que

certaines coopérations bilatérales - et la française au premier chef - agitent la conditionnalité démocratique tout en maintenant une logique clientéliste portée en particulier par les réseaux occultes. D'un autre côté, l'offensive ultra-libérale aggrave les inégalités, déstructure les sociétés et enferme les pouvoirs locaux dans l'option " assistantielle - répressive ".

Nul n'est plus en mesure de garantir la sécurité régionale dans une Afrique déstabilisée. Face aux effets monstrueux du génocide rwandais, les puissances occidentales en sont réduites à manipuler le complexe " militaro-humanitaire " à des fins pas toujours très recommandables.

2. Alignement idéologique et banalisation de l'Afrique : vers la fin de l'aide publique au développement ?

" A la différence des décennies 1960 - 1970, tout le discours construit autour des grandes conférences les conférences spéciales convoquées par l'ONU depuis le début des années 90 a été structuré autour des questions sociales et environnementales en occultant complètement l'aspect économique du développement. Sur ce point, il n'y a aucun débat. La créance que le Sud prétendait avoir sur le Nord est oubliée, les réformes structurelles de l'économie mondiale ne sont plus à l'ordre du jour "ii

La coopération au développement se trouve finalement réduite à une succession de mesures ponctuelles destinées à circonscrire les " événements perturbateurs " de l'échange international. Ces mesures sont décidées par un nombre très limité d'acteurs déterminant par ailleurs les règles du jeu économique et financier à l'échelle mondiale (FMI, Banque mondiale, G 7, OMC).

En dépit des engagements solennels pris à Rio en 1992 par les pays riches, les chiffres de l'aide publique au développement ont baissé de manière continue jusqu'à descendre en 1996 à 0,25% du PIB des pays de l'OCDE (c'est à dire très loin des 0,7% envisagés à Rio). Les justifications à cette défaillance ne manquent pas : les gouvernements des pays du Nord ont adopté des politiques contraignantes de réduction de leurs déficits budgétaires et se retranchent volontiers derrière un principe très cynique : " moins d'aide mais mieux d'aide "... Considérant que " l'Atlantique unit plus qu'il ne sépare l'Afrique et les États-Unis, ces derniers se livrent de leur côté à une vaste offensive sur le thème *Trade, not Aid* qui a au moins le mérite de la franchise !

On peut s'étonner qu'à l'occasion d'une récente à Washington (juin 1998), le 1er ministre français se soit félicité de la *convergence d'analyses* avec ses hôtes sur la coopération avec l'Afrique. Premier marché du monde et premier donateur pour le développement, l'Europe semble bien incapable de reprendre l'initiative conceptuelle, se contentant d'assumer, pour sa part, le passage obligé du développement à l'ajustement. Alors que la part des ACP dans le commerce des pays de l'Union est passé en vingt ans de 7% à 3,5% et que les investissements étrangers en direction de l'Afrique représentent 5% de ceux qui se portent vers les pays émergents, tout se passe comme si, pour les européens, le " devoir de solidarité " avait perdu son caractère impératif. Cette carence doctrinale a marqué toute la négociation sur la reconduction des accords Europe - ACP après février 2000.

On s'étonnera d'un alignement aussi servile sur une " pensée unique " dont les " inventeurs " proposent aujourd'hui ouvertement une critique en règle. Récemment le Directeur du FMI découvrait avec effarement que plus personne ne sait contrôler les mouvements des marchés et, dans un article remarqué, un économiste en chef de la Banque mondiale prédisait la " fin du consensus de Washington " sur le rapport entre État et marché.

3. Construire un espace eurafricain

On a beaucoup glosé sur l'isolement de la France au sein de l'Union en ce qui concerne la coopération avec l'Afrique. Porte-parole auto-déclaré du continent au moment où se négociait le 8^{ième} F.E.D., notre pays contraignait dans le même temps les gouvernements africains à procéder à la dévaluation du franc CFA. Il négligeait alors de consulter l'Allemagne. Dans l'Afrique des Grands Lacs, la France, ressaisie par le syndrome de Fachoda, aggravait encore son isolement.

Incapables de sortir du modèle impérial et d'une conception bornée de la francophonie, nos gouvernants étaient mal placés pour promouvoir auprès de ses partenaires une stratégie eurafricaine ambitieuse.

Les pays européens ne considéraient pas au demeurant, ce projet comme prioritaire. Le traité de Maastricht prévoyait certes une campagne de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement mais les " critères de convergence " qu'imposait le même traité reléguait cette préoccupation à un rang subalterne. On put même craindre, alors que se profilait la fin des accords de Lomé IV, qu'il soit mis fin en l'an 2000 à ce cadre de relations privilégiées. Le rapport Maertens et la résolution votée à l'unanimité par le Parlement européen le 2 octobre 1997 confirmèrent cependant l'attachement des eurodéputés aux principes de contractualisé, de prévisibilité et de sécurité fondant les relations entre l'Union européenne et les pays ACP ⁱⁱⁱ.

Il convient de s'interroger sur l'application concrète de ces bons principes. L'Union n'est pas parvenue à mettre en oeuvre une politique africaine " concertée et délibérative " prenant appui sur une véritable Agence d'exécution. Le rapport Tavernier stigmatise à juste titre une pratique du " 15 +1 " où les organes communautaires se comportent en quelque sorte en seizième pays de l'Union. Ce même rapport dénonce l'opacité des dépenses communautaires en matière de coopération au développement et l'absence de coordination dans la désignation des bénéficiaires. On peut s'étonner que l'une des solutions avancées recoure au principe de subsidiarité permettant de faire assumer, pour un pays donné, la coordination des aides par le plus gros donateur...

Les arguments de proximité géographique et de " parenté historique " apparaissent il est vrai fort ambigus lorsqu'il s'agit de justifier l'existence d'un espace eurafricain. Il n'en demeure pas moins que les quelques centaines de milliers de ressortissants africains vivant en Europe sont des agents actifs du développement dans leurs pays respectifs. Il attendent de l'Union qu'elle traite la question des migrations en référence à une ambition géopolitique de l'Europe sur son flanc Sud ^{iv}.

Nombreux sont aujourd'hui en Europe les acteurs de la société civile qui travaillent à modifier certaines des représentations les plus dévalorisantes du continent africain. Ces acteurs attendent de l'Europe qu'elle échafaude une stratégie cohérente et globale se

posant en alternative à la mondialisation destructrice. Une telle stratégie pourrait constituer “ une des formes d'identité de l'Europe que nous voulons sociale et solidaire ”
V. Le temps est venu de s'interroger sur les intérêts et les valeurs susceptibles de cimenter un espace eurafricain, quitte à “ revisiter ”, par la même occasion, les intérêts et les valeurs ayant fondé jusqu'à aujourd'hui la construction d'une “ Europe-forteresse ”. La relative unanimité qui se dessine en faveur d'une annulation significative de la dette en l'an 2000 pourrait fournir l'occasion d'un tel aggiornamento.

i Le directeur du Centre d'Études Diplomatiques de Paris déclarait encore en 1997 : “ Pour la France, l'Afrique est le dernier continent où elle soit en situation de numéro 1 (...), le seul où, quand elle accorde un franc d'aide, elle génère trois francs de chiffre d'affaires et 1,60 franc de bénéfices pour ses entreprises ”. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions que notre aide ne soit pas principalement dirigée vers les pays africains les plus pauvres !

ii M.C. Smouts, “ La construction équivoque d'une "opinion mondiale" ”, *Revue Tiers-Monde*, t XXXVIII, n° 151, juillet-septembre 1997.

iii Ce vote était conforme au résultat d'un sondage publié à la même époque et qui indiquait que deux personnes sur trois au sein de l'Union soutenaient la coopération au développement.

iv En 2002, la question des migrations internationales relèvera non plus des politiques nationales mais de décisions du Conseil des Communautés prises à la majorité qualifiée (et non plus à l'unanimité).

v “ Pour une redéfinition de la politique africaine de la France ”, Rapport du délégué national à l'Afrique du parti socialiste, Paris, avril 1997.

Émile Le Bris, Président de l'OPCF

Exposé fait le 30 mars 1999 dans le cadre du cycle de conférences-débats :
“ **Europe-Afrique : Dialoguer pour mieux coopérer** ”

Mars 1999 L n°11

Ref. : Afrique - Maghreb